# APPEL A CANDIDATURE



Thèreval, un territoire, des ressources et des hommes

résidence #3 d'artistes 2021



# Thèreval, un territoire, des ressources et des hommes

#### RESIDENCE D'ARTISTES #3 Thèreval 2021

Projet artistique initié par l'association culturelle Bouillonnant Valthère , la commune de Thèreval et la MSA Côtes Normandes dans le cadre de l'appel à projets « Territoires ruraux, territoires de culture » 2020/2021 de la DRAC Normandie.

Le Bouillonnant Valthère est une association à vocation culturelle située dans le département de la Manche en Normandie qui a pour principal objectif d'amener, diffuser et de développer l'art et une culture plurielle en milieu rural ainsi que le faire ensemble. L'association souhaite également initier des actions participatives et citoyennes pour passer progressivement d'une culture consommée à une culture pratiquée et partagée.

La Culture ne doit plus être un outil de merchandising territorial et « une marque de fabrique » réservés aux grandes villes et aux métropoles, elle doit pouvoir trouver son expression propre et sa place dans les territoires ruraux en étant proposée simplement, largement et de manière récurrente. L'association envisage la culture dans la transversalité et prône l'ouverture, la transmission, le partage et la diversité, la richesse des projets naissant de la mixité et de la perméabilité des disciplines.

Le Bouillonnant Valthère, œuvre quotidiennement aux travers de ses différentes actions culturelles (ateliers de pratique artistique et de sensibilisation à l'art contemporain, à l'architecture et au design, ateliers culinaires, sorties culturelles et pédagogiques...) à l'activation et la (re)dynamisation des territoires ruraux.

Souhaitant aller plus loin, il a décidé depuis deux ans d'immerger la création et les créatifs au cœur des projets et des villages, par l'outil résidence, afin de faire découvrir les processus de création et d'ouvrir un territoire et sa population à diverses formes d'expressions artistiques.

Le Bouillonnant Valthère accueillera en 2021, pour la troisième année consécutive, une résidence d'artistes à Thèreval, commune nouvelle située dans le département de la Manche.



Résidence #2

# Rappel / Résidences 1 & 2

#### > Une résidence pour un territoire, Thèreval

Thèreval, commune nouvelle située dans le centre du Département de la Manche à proximité immédiate de la ville de Saint-Lô, est née le 1er Janvier 2016 de la fusion de 2 villages, La Chapelle Enjuger et Hébécrevon. Dynamique et attractive, cette commune marquée par la Reconstruction, a su pour autant conserver son « caractère rural » et cultiver son authenticité tant dans sa physionomie que ses activités ; elle possède à ce jour encore plusieurs exploitations agricoles en activité sur son territoire. Thèreval a su également préserver sa petite échelle pour offrir un cadre de vie privilégié à ses 1792 habitants, tout en proposant des services et des équipements structurants de qualité, ne souhaitant pas devenir un village dortoir et la réserve foncière du grand Saint-Lô.

Riche d'une salle de spectacle, d'une médiathèque, et animée par un réseau associatif vivant, dense et varié, la commune s'applique à faire vivre, à l'échelle de ses movens, la culture en milieu rural. Les élus se sont dotés d'une commission culture, au sein de leur conseil municipal, pour inscrire la commune dans le programme d'actions culturelles départementales. La salle du Triangle accueille des spectacles proposés par le dispositif « Villes en scène » pour asseoir sa programmation. Considérant la culture comme un « service de proximité » et souhaitant la « sortir des murs pour l'amener aux habitants et la rendre accessible à tous », la commune a pris l'initiative d'inviter l'art dans l'espace public, en y exposant des photographies ou des reproductions de peintures. La commune souhaite actuellement faire perdurer et « fructifier » les résidences en reprenant certaines productions dans l'espace public. Ces initiatives reflètent un territoire sensible et ouvert à la culture, un territoire qui a l'envie et l'énergie de faire, de vivre et de s'animer et qui souhaite à présent aller plus loin, en plaçant la création et les créatifs en son cœur.



Résidence #2

#### > Une problématique, la fusion des communes rurales

« Thèreval, nouveau territoire cherche identité ...»

Extrait de l'appel à projet de 2020

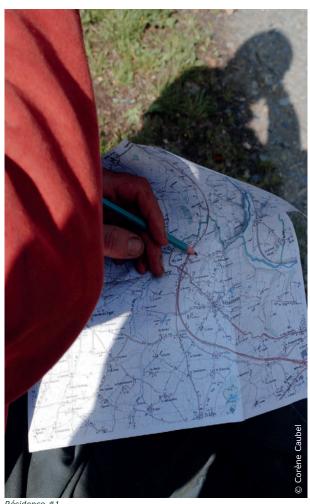
Thèreval, commune nouvelle, née de la fusion de deux villages, Hébécrevon et Chapelle Enjuger, s'est engagée, comme de nombreuses communes à l'échelle nationale, dans cette mutation géopolitique visant à grossir artificiellement les territoires pour centraliser les instances décisionnelles.

La fusion des territoires n'a pas les même impacts ni enjeux en milieu rural et urbain.

Les fusions administratives impliquent de véritables bouleversements et mutations sur la pratique des territoires ruraux et induisent la question de l'identité et de la mobilité. La proximité géographique entre deux communes ne traduit pas pour autant une proximité culturelle et identitaire ; en milieu rural, deux communes limitrophes peuvent être séparées physiquement par plusieurs kilomètres non urbanisés.

Le critère de mitoyenneté, purement administratif, imposé pour la fusion des territoires n'a cependant pas intégré la dimension sociologique et les notions d'us, d'usages et de pratiques des territoires.

Aujourd'hui, la commune de Thèreval existe bien administrativement. La fusion, certes encore récente, entre les 2 communes, a conduit les élus à se rapprocher pour administrer conjointement le territoire, mais n'a cependant pas encore initié d'échanges ni tissé de liens entre les habitants ou les structures.



Chaque commune possède son histoire, son patrimoine, sa physionomie, sa géographie, ses usages, ses pratiques, ses hommes aussi. Ces « bagages », avec leurs points communs mais aussi leurs différences, qui font la richesse et les particularités de notre territoire, doivent servir de socle pour bâtir l'identité de Thèreval.

Nous pensons fermement que l'art et plus particulièrement la mise en place d'un projet artistique partagé permettrait d'amorcer un dialogue entre les deux villages. Le projet artistique viendrait donner sens et vie à une fusion administrative, l'art et plus largement la culture serviraient alors de vecteur et de lien/liant social entre les habitants. Ce projet artistique, qui prône le rapprochement, serait un premier pas pour aller vers l'autre, se rencontrer et échanger. Une belle occasion de se découvrir, se connaître et s'apprivoiser, une leçon d'ouverture, une acceptation de l'autre, pas toujours évidente mais vraiment nécessaire.

Cette volonté de faire ensemble et de construire une identité nouvelle, en écrivant une histoire collective et partagée, a été amorcée par les élus dès le choix du nom de la commune nouvelle et ne demande qu'à se renforcer.

Ce projet s'attachera à comprendre le territoire avec sa physionomie, la géographie de ses paysages mais aussi à parler des hommes qui l'animent, y travaillent et le font vivre au quotidien. Cette résidence doit être envisagée comme une expérience artistique transversale et sensible, entre histoire et géographie, paysage et sociologie, pour remettre les relations humaines et l'humain au cœur des projets .

Les productions réalisées lors des 2 premières résidences sont visibles sur la page facebook du Bouillonnant Valthère https://www.facebook.com/ Bouillonnant-Valthère





Résidence #2

# RESIDENCE #3

#### > UN THEME

Thèreval, un territoire, des ressources et des hommes

#### > UN CONTEXTE

Thèreval, commune nouvelle crée en 2016, située au cœur de la Manche près de Saint-Lô fait partie de ces bourgs ruraux, périphériques des villes. Bourgs ruraux, prisés des citadins, qui offrent un cadre et une qualité de vie sans trop d'isolement, des bourgs ruraux qui se transforment, s'adaptent et cherchent leur place, leur rôle et leur identité dans le monde contemporain. Née de la fusion de deux villages, Thèreval se questionne sur son avenir et son devenir. Cherchant à garder ses habitants par le maintien voire le développement de ses services et de ses équipements, tout en préservant sa structuration, son échelle, sa physionomie et son authenticité, la commune se veut de rester dans la course, attractive. Scénario antinomique et déstabilisant pour le monde rural mais scénario fréquent.

Et si la culture offrait la possibilité de faire un point ? Si elle permettait d'éveiller les consciences et de mettre en lumière ces territoires, parfois peu considérés, souvent peu (re)connus aussi. Des territoires fragiles, en mutation constante, qui se cherchent dans leur métamorphose et font au mieux pour résister. Et si la culture amenait les dialogues, invitait aux questionnements et redonnait au monde rural l'envie de faire, d'y croire et d'exister pleinement ?



L'association Bouillonnant Valthère s'intéresse à la place et au rôle de l'art et de la culture dans les territoires ruraux ainsi qu'à leur avenir. Dans cette optique, elle a proposé à la commune de Thèreval de rendre ces questionnements publics. Ensemble, ils se sont mis au défi d'amener localement, par l'art et la culture, le débat sensible de la fusion des communes et de la quête d'identité des territoires nouveaux. Deux résidences ont vu jour, invitant des artistes à concevoir autour de cette thématique afin d'éclairer avec sensibilité et subtilité un sujet polémique.

Ces projets ont permis non seulement d'amener l'art en milieu rural mais également de créer du lien entre les habitants autour d'une problématique commune. Les résidences ont enclenché localement une dynamique de territoire. Les habitants se sont rencontrés, ils ont échangé puis des amitiés sont nées. Ces projets artistiques ont également permis de mettre en lumière la diversité d'un territoire élargi, les richesses de chaque village s'additionnant. L'identité du territoire nouveau s'ébauche au fil des résidences qui nourrissent l'écriture collective de Thèreval.



Résidence #1

#### > UNE PROBLEMATIQUE

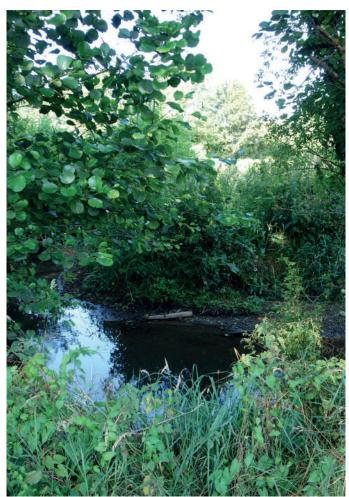
Les deux premières résidences avaient pour thème « Thèreval, nouveau territoire, cherche identité ». Elles ont éclairé localement, par des interventions artistiques, une problématique nationale, et enclenché une dynamique citoyenne autour d'un projet partagé. Cette mobilisation, aussi humble soit-elle, vient conforter l'idée que l'art et la culture peuvent amener publiquement et collectivement des questionnements de fond aux cœurs des territoires ruraux.

Ces actions, riches, à visées artistiques, pédagogiques par la transmission et sociales par le faire ensemble, impliquent cependant d'être accompagnées et renouvelées. La culture ne va pas de soi en milieu rural, seule la récurrence des projets permettra de développer des habitudes et d'ancrer des pratiques.

Le Bouillonnant Valthère et la commune de Thèreval souhaitent aller plus loin pour l'année 2021. Après avoir amorcé sur deux années consécutives la construction de l'identité de Thèreval, construction ouverte et libre offerte aux artistes, il semblait pertinent de poursuivre cette réflexion en questionnant sur ce qui fait territoire ; l'objectif des résidences n'étant pas d'amener l'art pour l'art mais d'utiliser l'art pour entrevoir un territoire, autrement, et l'imaginer demain, ensemble.

Le territoire sera abordé par ses ressources naturelles mais aussi humaines. La résidence #3 questionnera ce qui fait ressource. Cette lecture, artistique, permettra de mettre en évidence et valoriser les ressources mais également d'en questionner les enjeux. Quelle place et quel avenir accorde-t-on aux ressources naturelles de/dans nos territoires ruraux ? Ce projet transversal, pourra soulever et aborder par ricochet des notions environnementales, écologiques, économiques mais aussi humaines et politiques.

Il questionnera à son tour localement une problématique nationale et un sujet de société. Il questionnera le vivant et le lieu de vie et sera envisagé comme une zone d'exploration, d'expérimentation. Une matière première à disposition des artistes, pour jouer, créer et composer avec les habitants et les acteurs locaux. Le travail artistique valorisera Thèreval par ses ressources tant naturelles qu'humaines, en les révélant, pour en avoir simplement et/ou pleinement conscience, des ressources comme des richesses, des plus-values, des atouts, qui viendront signer un territoire, faire territoire et nourrir son identité.



Résidence #1

#### > DES POTENTIELS

Formé des villages d'Hébécrevon et de La Chapelle Enjuger, ce territoire s'étend sur un peu plus de 28 km2. Thèreval possède en effet de nombreuses ressources naturelles, richesses géologiques et paysagères, ce qui lui a valu d'être étudié minutieusement et à plusieurs reprises, par différents chercheurs et prospecteurs, au cours des derniers siècles.

**Une carrière d'extraction de pierre** est exploitée à Hébécrevon. Y sont extraits des grès et des schistes appelés également phyllade de Saint-Lô, spécificités de nos sous-sols.

Parallèlement, une carrière d'extraction d'argile s'est installée depuis un an sur La Chapelle-Enjuger. L'entreprise Terréal, spécialisée dans la production de matériaux de construction en terre cuite comme la tuile ou la brique, vient renouer avec une tradition locale autour de la terre. En effet, on peut trouver une « rue des potiers » dans ce village, trace et témoin d'une activité et d'un savoir-faire répandus localement au 16ème siècle.

Le village de La Chapelle-Enjuger a connu ses heures de gloire à l'échelle nationale du 17ème au 19ème siècles par **l'exploitation d'un gisement de cinabre ou sulfure de mercure**. Cette activité s'est développée au fil des siècles de manière plus ou moins intense. Gustave Flaubert évoque la mine de mercure de La Chapelle en 1881 dans son roman Bouvard et Pécuchet.

Autre spécificité géologique du territoire, les Pillow Lava. Présents sur les bords de la Terrette, ces coussins de lave émise d'un paléovolcan datent de plus de 640 millions d'années, richesse très peu connue des habitants.



La Terrette, rivière qui passe et coupe Thèreval en 2, sorte de frontière naturelle entre le village d'Hébécrevon et celui de La Chapelle-Enjuger, compte parmi les ressources naturelles qui signent notre territoire et marquent ses paysages.

Hébécrevon possède **une source, La Fontaine des Bains**. Son eau, ferrugineuse, a fait parler du village notamment au 17ème siècle pour ses vertus médicinales. De nombreuses études ont été menées en vue d'une potentielle exploitation mais rien n'a été concrétisé.

L'eau est également présente à Thèreval avec la Vire, voie de communication fluviale marchande importante pour Manche, reliant le bocage et ses ressources agricoles à la mer et aux différentes productions industrielles telles que la chaux produite sur St Fromond, les micro-carrières de pierres installées dans les affleurements qui jalonnent son cours.

Thèreval est également remarquable par ses boisements, principalement constitué des haies bocagères bien conservées mais également de bois privés et de son modeste bois du Mingrey, mais tout de même une des trois seules forêts domaniales de la Manche.

En parallèle de ces ressources naturelles se développent de nombreuses ressources liées à l'humain et ses activités. Le territoire de Thèreval bien que rural et agricole a su se développer et s'adapter pour rester vivant, dynamique et attractif. Chaque village possède encore son école avec un nombre croissant d'élèves, des commerces, des artisans, des services, des exploitations agricoles et de nombreuses associations. Ce volet, abordé également en amont dans la partie contexte de ce document a son importance. Peut-on et doit-on distinguer les ressources ? Que serait un territoire sans ses hommes ? Son caractère ne serait-il pas le reflet de celui de ses habitants ?





Résidence #2

## DESCRIPTIF DU PROJET

#### > La résidence accueillera 2 artistes

Chaque artiste développera son projet de manière individuelle et autonome. Les artistes seront accueillis sur des temps décalés mais auront des temps de présence communs pour découvrir collectivement le territoire, les partenaires, les publics et personnes ressources et restituer leurs productions.

Les artistes sélectionnés seront complémentaires et issus de disciplines différentes pour montrer la pluralité des modes d'expressions artistiques. Les productions réalisées lors de la résidence pourront être matérielles et/ou immatérielles. Les productions pourront déboucher sur une réalisation matérielle et venir s'inscrire de manière pérenne sur la commune afin de garder une trace de la résidence ou relever d'un événement (performance, happening, mise en scène...). Les « productions finales » seront restituées et inaugurées en fin de résidence et accompagnées d'un temps festif et convivial. La résidence devra marquer à la fois le territoire et les esprits.

#### > L'appel à candidature s'adresse aux disciplines suivantes :

- arts plastiques
- illustration
- paysage
- architecture
- design
- photographie
- vidéo
- conte
- théâtre
- danse
- production sonore
- musique
- chant
- ...

/ L'appel à candidature est ouvert à de nombreuses disciplines la problématique pouvant être abordée et traitée sous différents angles et par de multiples professionnels. Un même artiste peut avoir des compétences multiples et par conséquent s'inscrire dans différents domaines.

Si votre discipline ne figure pas dans la liste vous pouvez tout de même postuler et nous convaincre dans la lettre de motivation de la pertinence de votre réponse artistique pour le territoire. Aucune discipline ne sera privilégiée. Les artistes peuvent utiliser, exploiter, mixer divers médiums (photographie, dessin, peinture, sculpture, mobilier, micro-architecture, aménagement végétalisé, installation sonore...).

/ Il est possible de postuler individuellement ou en binôme.

Dans le cas d'un binôme, les artistes devront dans ce cas être complémentaires et avoir deux profils différents. **Merci de nous précisez dans la lettre de motivation si vous candidater uniquement en binôme ou si vous souhaitez également candidater individuellement.** Pour les candidatures en binôme, merci de nous adresser sous un même pli 1 dossier de références par artistes, la lettre de motivation pouvant être co-écrite. Celle-ci devra cependant bien définir le « travail » de chaque artiste. La candidature en binôme doit être envisagée comme un dialogue, une correspondance entre 2 disciplines et pratiques artistiques et non comme un projet à 4 mains.

# > Les artistes devront impérativement intégrer dans leur démarche de création un volet participatif

La résidence devra comporter un volet participatif, dans le processus de création et/ou la phase de production/fabrication, qui permettra d'impliquer et de rendre acteurs et actifs les différents publics (grand public, scolaire, associatif...).

La crise sanitaire actuelle nous oblige cependant à devoir dès à présent penser le participatif plus largement. Les artistes devront pouvoir imaginer des dispositifs leur permettant de produire et d'échanger avec leurs différents publics à distance et de manière dématérialisée.

# > Les artistes auront des temps de médiation avec les différents publics

La résidence implique pour les artistes d'être ouverts aux autres, valeur essentielle dans ce projet. Les artistes doivent être en mesure de partager et échanger avec les différents publics sur leur démarche et leur processus créatif mais aussi d'aller à leur rencontre. Des temps de médiation sont aménagés spécialement pour les scolaires.

#### > Les artistes devront communiquer leur projet de manière numérique

La résidence doit être partagée sur les réseaux sociaux. Hormis la page facebook et le compte Instagram du Bouillonnant Valthère qui suivent la résidence, il est demandé aux artistes de partager et communiquer sur l'évolution de leur projet via les réseaux sociaux. Les artistes pourront réaliser une page FB et un compte Instagram spécifiques au projet. La maîtrise de l'outil numérique serait appréciée, cette donnée est d'autant plus importante en période de crise sanitaire.

#### > Les artistes devront être en mesure de travailler en équipe et d'échanger avec les différents partenaires

Les artistes sont impliqués dans la mise en place d'événements parallèles et conjoints qui peuvent venir se greffer au projet de résidence.

## MODALITES DE LA RESIDENCE

#### > Durée

La résidence se déroule sur 4 semaines non consécutives soit 28 jours de présence répartis entre juin et octobre 2021 pour chaque artiste. Un calendrier est établi avec les artistes en amont de la résidence. Les artistes pourront être mobilisés certains week-ends.

#### > Période

Fin du premier semestre et début du second semestre 2021

calendrier envisagé sous réserve de modification : **début du projet semaine 26** (28 juin/ 4 juillet) / ¶ temps commun aux 2 artistes pour découvrir le territoire aux beaux jours et rencontrer les publics

#### suite du projet entre septembre/octobre 2021

pour mener des actions participatives y compris le public scolaire

**clôture et restitution du projet semaine 44** (5/7 novembre) / ¶ temps commun aux 2 artistes

#### > Lieu

La résidence se déroule sur la commune de Thèreval qui regroupe les communes d'Hébécrevon et de la Chapelle Enjuger, située dans le centre du département de la Manche, en Normandie.

#### > Rémunération

Chaque artiste perçoit une indemnité d'une valeur de  $4\,000\,$ © pour  $4\,$ semaines de résidence soit  $28\,$ jours de présence. Une enveloppe de  $1\,000\,$ © est également accordée à chaque artiste pour l'achat de matières premières et fournitures. Une convention est signée entre l'artiste et l'association.

#### > Hébergement

Les artistes sont hébergés dans un logement qui leur sera mis à disposition.

#### > Lieux de fabrication et production

Les artistes disposent de différents lieux de fabrication en fonction de la nature des productions réalisées. Les artistes doivent apporter leur matériel personnel (PC, appareil photo...) et tout matériel spécifique nécessaire à leur production.

#### > Accompagnement

Le Bouillonnant Valthère est l'interlocuteur des artistes. Il les accompagne dans leur démarche et assure la coordination du projet. Les artistes doivent cependant être autonomes dans leur production. Un appui logistique et technique peut être apporté ponctuellement par les agents techniques de la commune de Thèreval. Les artistes doivent avoir un mode de transport pour se déplacer librement

Les artistes doivent avoir un mode de transport pour se déplacer librement sur le territoire. La commune de Thèreval ne bénéficie pas de transport en commun.

# MODALITES DEPOT DE CANDIDATURE

### dépôt des candidatures : 24 avril 2021

étude des candidatures : mi mai 2021

Pour postuler merci de bien vouloir nous retourner les pièces suivantes :

- le formulaire administratif complété, daté et signé
- un Curriculum Vitae à jour, avec parcours et expériences
- un dossier de références format A4 avec :
  - 1 texte de présentation général relatant votre démarche artistique
  - 6 références/projets maximum avec visuels et textes synthétiques
- une lettre de motivation précisant notamment
  - votre interprétation du sujet
  - la manière dont vous pourriez envisager votre projet
  - la place du participatif dans votre démarche de création

Le dossier complet doit être retourné au Bouillonnant Valthère pour le 24 avril 2021 (cachet de la poste faisant foi) sous 2 formats :

- 1 version numérique par mail format pdf (5 Mo max) à bouillonnantvalthere@gmail.com
- 1 version papier par courrier cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante :

BOUILLONNANT VALTHERE

1 Rue des Charmilles

Hébécrevon

50180 THEREVAL

Les dossiers seront soumis à un comité de sélection composé de représentants des différents partenaires (DRAC Normandie, CAUE de la Manche, MSA Côtes Normandes, Saint-Lô Agglo, CD 50, élus de Thèreval et Bouillonnant Valthère). Les dossiers incomplets ne seront pas examinés. Les dossiers de référence non retenus seront retournés après étude uniquement si une enveloppe affranchie au tarif en vigueur est jointe au dossier de candidature. Les résultats seront communiqués aux candidats par mail.

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : bouillonnantvalthere@gmail.com

# RESIDENCE D'ARTISTES #3 2021

## Thèreval, un territoire, des ressources et des hommes

n° dossier :

# FORMULAIRE ADMINISTRATIF DEPOT DE CANDIDATURE

discipline(s):			
candidature individuelle	/	candidature en binôme	
nom:		prénom :	
date et lieu de naissance :			
adresse :			
n° téléphone fixe et portable	:		
adresse mail :			
site internet, blog, page FB :			
n° sécurité sociale: n° SIRET/MDA :			
permis de conduire : oui /	non	véhicule :     c	oui / non
autres informations :			
date :		signature :	

















